

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 21
Trois mois... 12

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Novembre 1881.

Chronique générale.

Un télégramme officiel nous informait
ces jours derniers que nos troupes étaient
entrées, le 20, à Gafsa, sans rencontrer de
résistance.

Nous voilà donc à Gafsa, dans les mêmes
conditions qu'à Tunis et qu'à Kairouan.

A Gafsa, pas plus qu'à Kairouan et à
Tunis, nous n'avons rencontré aucune ré-
sistance; nous n'avons eu aucune bataille à
livrer. Cette dernière victoire, aussi facile
que les précédentes, sera également stérile.
Toutes ces conquêtes, accomplies sans com-
bat, aboutissent au même résultat négatif.
Les Tunisiens s'écartent devant nos colon-
nes, se dérobent ou font une soumission dé-
risoire, se réservant de recommencer dès
que nous serons éloignés.

Depuis le commencement de l'aventure
tunisienne, nos gouvernants courent après
un dénouement qu'ils n'atteignent jamais.
Ils se sont imaginés successivement de trou-
ver à Tunis, Sfax, Kairouan, Gafsa, une fin,
et ils n'en sont pas plus près actuellement
que le premier jour.

Vont-ils raconter maintenant qu'il faut
encore aller ailleurs et pousser plus loin?
Nous serions étonnés qu'ils s'arrêtassent à
Gafsa, puisqu'ils ne se sont pas arrêtés à
Kairouan et ailleurs. Il y a, en effet, juste
autant de motifs pour dépasser Gafsa qu'il y
en avait pour y aller. La Tunisie n'est pas
plus à nous qu'il y a quinze jours. Nous
comptons peut-être quelques nouvelles deman-
des d'aman, mais on connaît le peu de
valeur de ces formalités.

Après comme avant Gafsa, la question
de la Tunisie reste entière. Nous verrons
comment le grand ministère s'en tirera. M.
Gambetta a là une superbe occasion de dé-
ployer ses talents de chef militaire et de di-

plomatie, — nous comptons qu'il ne la lais-
sera pas échapper.

Dans le sud Oranais, nous voyons que le
général Delebecque a détruit la maison de
Bou-Amena et fait couper tous les palmiers
qui appartenaient à ce chef. Ce genre de re-
vanche laisse à désirer.

On nous signale aussi, dans la même ré-
gion, la capture de quelques milliers de
moutons et d'un certain nombre de che-
meaux et de bœufs.

Quelques escarmouches ont eu lieu, mais
sans importance.

En somme, les résultats que nous obte-
nons ne sont pas plus décisifs en Algérie
qu'en Tunisie. Dans ces deux pays, nous
exécutons des razzias, comme contre-partie
des razzias qui ont été opérées par l'enne-
mi. Mais nous ne détruisons nullement l'in-
surrection. Les soldats et les chefs nous
échappent. Nous n'avons ni Ali-ben-Amar,
ni Bou-Amena, ni Si-Sliman. Les forces
indigènes sont refoulées; mais que leur im-
porte de perdre du terrain? Avec leur ex-
trême mobilité, ce n'est rien pour elles que
de se reporter en avant, que de reprendre
en un instant les territoires qu'elles ont
momentanément abandonnés.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE.

On a enfin trouvé un successeur à M.
Grévy cadet, un successeur civil bien en-
tendu. C'est M. Tirman, ancien conseiller
d'Etat, ancien préfet des Bouches-du-Rhône,
qui est nommé gouverneur général comman-
dant des armées de terre et de mer de l'Algé-
rie. M. Tirman est en outre avocat. Quels
autres titres le désignent à ces fonctions tou-
tes spéciales et qui exigent, à défaut d'une
autorité militaire sérieuse, une connaissance
approfondie du pays? Nous avons vainement
demandé aux opportunistes de nous
éclairer à ce sujet. On nous a répondu seu-
lement: c'est un ami intime de M. Gambetta.
On nous en dira tant!

Il paraît cependant que M. Tirman n'est
point tout-à-fait étranger à l'Algérie. L'an

dernier, son médecin l'envoya à Alger soi-
gner une bronchite assez grave. C'est entre
deux juleps et un vésicatoire qu'il s'est assez
mis au courant des affaires algériennes pour
pouvoir gouverner la colonie et triompher
des résistances de l'Islam, si bien encoura-
gées par Grévy cadet! Pauvre Algérie!

L'Union dit que tous les ministres ont
blâmé la proposition de M. Paul Bert, ten-
dant à interdire le costume ecclésiastique
sur la voie publique.

La suppression de l'ambassade française
auprès du Vatican paraît décidée en principe
dans les conseils du gouvernement. — La
démission de M. Desprez, notre ambassa-
deur près du Saint-Siège, serait le signal
convenu pour opérer cette suppression.

Depuis quatre jours, le quai d'Orsay a
consulté plusieurs gouvernements étrangers
pour savoir si ses ambassadeurs seraient
persona grata. Le mouvement diplomatique
se trouve définitivement arrêté dans les con-
ditions suivantes:

- M. Tissot à Londres;
M. de Noailles à Constantinople;
M. de Courcelles à Rome;
M. Challemel-Lacour à Berlin;
Le général de Courcy à Saint-Péters-
bourg.

M. Floquet vient d'annoncer qu'il ne
déposera pas son projet de suspension pro-
visoire de l'inamovibilité de la magistra-
ture.

Il a pris l'avis du gouvernement qui,
pour le moment, paraît opposé à toute me-
sure de ce genre.

M. Gambetta étudie actuellement cette
question avec M. Cazot, et c'est une des
premières que le gouvernement compte sou-
mettre à la discussion du Parlement.

M. le capitaine Gougéard, en retraite,
ministre de la marine, a fait une découverte
étonnante. Suivant lui, « l'époque la plus
» douloureuse de notre histoire », ce serait,
non pas la triste période de juillet 1870 à
mai 1871, mais l'époque du « 16 mai. »
Que doit-on penser d'un homme qui se per-
met de pareilles exagérations de langage et
d'appréciation historique? C'est trop exa-
géré pour être vrai, et trop mensonger pour
être excusable.

M. Gougéard est un homme de parti,
aveuglé par le désir de plaire à son maître,
un vulgaire et plat courtisan, faisant sa
cour au mépris de toute dignité. Pauvre mi-
nistre et pauvre homme!

Le Clairon assure que M. Gougéard, le
nouveau ministre de la marine, conserve,
au mépris de toutes les règles administrati-
ves et de toutes les lois existantes, ses fonc-
tions de conseiller d'Etat.

Il en résulte que, dans les affaires ressor-
tissant à son ministère, il se trouvera à la
fois juge et partie, comme M. Cazot aux
conflits.

D'après le même journal, M. Castagnary,
dont on annonce la nomination à la direc-
tion des cultes, aurait l'intention de con-
server aussi ses fonctions de conseiller d'E-
tat.

Républicains et cumulards.

On lit dans le Temps.

« Un israélite, à Kairouan, a maudit en
public la religion musulmane et a tourné en
ridicule le muezzin (chapelain) appelant les
fidèles à la prière du haut du minaret. L'au-
torité française l'a fait arrêter pour le punir
sévèrement. »

Voilà qui est fort bien. Nous demandons
qu'on arrête en outre M. Paul Bert, minis-
tre des cultes, qui a insulté notre sainte re-
ligion et nos prêtres. Il faut être logique.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

XIX

NOUVELLES DE PARIS

(Suite.)

— Mais, demanda Madeleine, quelle explication
donna-t-il à son créancier?

— Le jeu! répondit Barnabé. Il avait imaginé un
système pour gagner à coup sûr, et revenait d'en
faire une première épreuve satisfaisante, mais pas
avec assez d'argent. On allait lui en envoyer de
son pays. Notez l'aveu, dame Madeleine... un as-
socié, disait-il, un parent!

— Je ne lui connais pas de parents, ni à Vittel,
ni dans les Vosges.

— Moi non plus, parbleu! Un jour, à mon insti-
gation, Antoine l'a pressé pour savoir si c'était un
cousin, un oncle. Gandoïn avait bu plus que de
raison; il a fini par répondre: Une tante. Cette

prétendue tante, c'est son complice. Il le fait chan-
ter. Voilà!

— Mais comment...

— Toujours le même air. Je puis en citer trois
couplets. Primo, lors de mon arrivée à Paris,
il venait de partir... pour la campagne, et la bourse
pleine. Vous vous rappelez, n'est-ce pas, les révé-
lations d'Antoine? De plus, la bourde que je lui
avais cotée. Trois mois plus tard, il me dit:
« Attention! ton débiteur est de retour... mais je
crois que les fonds sont bas... Tu sais, les joueurs,
même les plus malins, finissent toujours par être
rinçés. Il vient ici en ravitaillement; il espère de
l'argent de sa tante. Faut se montrer, obtenir pro-
messe et veiller au grain. » C'était me mettre au
pied du mur... Ma foi! tant pis!... Je connaissais
maintenant le camarade comme digne de toute
notre confiance... et je lui avouai franchement
toute la vérité.

— Barnabé! se récria Madeleine.

— N'avez donc pas peur! répliqua-t-il, puis-
que je vous réponds d'Antoine... un autre moi-
même. Par malheur, le Gandoïn nous glissa dans
les doigts. Disparu! j'en pleurais de rage. « Pa-
tience! me dit Antoine, un gibier de potence,
comme celui que nous chassons, ça revient tôt ou
tard au gîte! » Ah! ce fut long! quatre mois!
Voici près d'une semaine que le gâni le possède
derechef, et cette fois rasé comme un ponton.

Débine complète! Nous ne le perdons pas de vue,
nous le filons à tour de rôle.

— Qu'avez-vous découvert?

— Rien encore. Mais on a fait certaine remar-
que... dont vous allez me dire votre avis, la bour-
geoise!

Et Barnabé clignait de l'œil en homme certain
d'avance qu'il va produire un grand effet.

— Explique-toi! murmura-t-elle.

— Il le fit en ces termes:

— Tous les matins, sitôt levé, vers midi, Gan-
doïn s'en va rue Jean-Jacques-Rousseau, à la
grande poste; il entre au bureau restant, et de-
mande s'il n'y a pas à son nom une lettre chargée.
Comprenez-vous?

— Oui... mais...

— Mais sur le livre où signe le destinataire, dans
une autre colonne, le nom de l'expéditeur est
écrit. Oh! j'avais observé tout cela dernièrement,
lorsque vous avez cru devoir m'envoyer une petite
somme que, soit dit en passant, je vous rapporte.

Grâce aux leçons du pauvre Jean Michaud, Bar-
nabé gagne de quoi vous prouver sa reconnaissance
et gratis!

A peine Madeleine avait-elle entendu ces der-
niers mots, accentués cependant avec le saint or-
gueil du cœur:

— Je comprends! s'était-elle écrié déjà, ce livre,

ce livre de poste...

— Il nous dira, interrompit triomphalement
Barnabé, le nom de celui qui envoie de l'argent à
Gandoïn, le nom de l'assassin d'Anselme!

Dans les bras du digne garçon, Madeleine poussa
son fils:

— Embrasse-le, mon enfant! c'est à lui que
nous devons le bonheur de pouvoir réhabiliter
enfin la mémoire de ton père!

Deux grosses larmes descendirent jusqu'aux
lèvres souriantes de Barnabé.

— Ah!... conclut-il, si mon idée réussit, m'en
voilà payé d'avance!

XX

LA LETTRE AUX CINQ CACHETS

Cependant une appréhension venait de s'offrir à
l'esprit de Madeleine.

— Mais ce matin, dit-elle, pendant que tu es
à Mulhouse, si là-bas, à Paris, Gandoïn allait trou-
ver et recevoir la lettre?

— N'avez crainte, répliqua Barnabé, l'amî An-
toine est de garde aujourd'hui. Demain ce sera
mon tour.

— J'y veux être aussi, fit-elle. Nous partons avec
toi.

Barnabé avait prévu ce voyage. Il s'était même
risqué, dans le train de plaisir, à négocier par
avance l'acquisition de deux tickets de retour pour

Allons, général Campenon, faites-nous arrêter ce délinquant qui est d'autant plus coupable qu'il n'est pas juif, et faites-le punir sévèrement.

Mais, nous dira le général Campenon, on fait respecter la religion musulmane, parce que les Musulmans se révolteraient si on laissait outrager leur religion. Ah dame! alors vous feriez respecter la religion catholique si les catholiques faisaient mine de se révolter? (Citoyen.)

Le *Telegraphe* dit que les officiers de marine protestent contre le discours de M. Gougeard.

Le *National* rapporte que les députés sont très-mécontents de la circulaire de M. Waldeck-Rousseau.

M. Waldeck-Rousseau se propose de créer des inspecteurs-général de préfecture qui seront chargés d'une tournée mensuelle dans les départements.

Une délégation des étudiants en droit de la faculté de Paris a demandé une audience au ministre de l'instruction publique pour lui remettre une pétition en faveur de la suppression du barreau.

M. Oustry, préfet du Rhône, est nommé conseiller d'Etat en remplacement de M. Tirman.

Le pasteur Dide, républicain, pose sa candidature à Arles, contre M. Granet.

On lit dans la *Patrie*:

« Nous avons annoncé que M. Quily, publiciste... hum! venait d'être nommé bibliothécaire à l'administration des cultes. »

« Serait-il indiscret de demander à M. Paul Bert si ce nouveau titulaire n'est pas le même Quily, prêtre interdit et un des ardents satellites de l'abbé Loyson, qu'il avait suivi à Genève? »

« Ce renégat aurait occupé à Genève la cure des vieux catholiques, et aurait été révoqué pour inconduite; vivant depuis... on ne sait comment. »

« Le ministère dirigé par M. Paul Bert est certes un asile digne de ce déclassé. »
« *Refugium peccatorum.* »

On lit dans le *Progrès militaire*:

C'est avec un véritable sentiment d'amertume que nous nous voyons obligés de signaler à chaque instant des actes d'incurie vraiment incroyables et l'oubli incompréhensible des règles les plus simples.

Voici ce que nous lisons dans la *Seybouse*, de Bone, du 10 novembre:

« Chaque jour, des soldats malades, évacués sur l'hôpital militaire de Bone, arri-

vent par voie ferrée et s'en vont demandant, quand ils en ont la force, le chemin de l'hôpital; ceux que la maladie empêche de marcher, attendent couchés dans les abords de la gare que quelque âme compatissante se charge de les conduire à destination.

« Pourquoi n'y a-t-il pas à la gare un sous-officier de planton pour donner aux arrivants les indications nécessaires et au besoin une voiture d'ambulance pour transporter ceux qui ont peine à marcher? »

Il y a six mois au moins qu'un service d'étapes aurait dû être organisé à la gare de Bone, qui, depuis le commencement de l'expédition de Tunisie, ne cesse de recevoir des malades et blessés du corps expéditionnaire. Il est vraiment incroyable, répétons-nous, que l'intendance n'ait pas songé à ce détail à la fois si simple et si important.

DU RESPECT!

Jeudi, les droits civils du clergé étaient niés devant la Chambre. Parce qu'un curé de Bretagne avait, du haut de la chaire, recommandé à quelques fidèles de voter suivant leur conscience de catholiques, on infirmait le mandat d'un député, M. Boscher-Delangle.

M. Freppel dut monter à la tribune pour défendre ses droits et ceux de tout le clergé de France. Sa parole ne fut jamais plus modérée, plus prudente, plus parlementaire. Elle a pourtant soulevé une explosion de colère et de haine. Ces législateurs ne peuvent souffrir la vue d'un ministre de la Religion. Il leur semble qu'un homme revêtu d'une soutane doit se soumettre à toutes leurs prétentions, à tous les caprices oppressifs; et si, sous cette soutane, bat un cœur de patriote courageux, ils ne peuvent contenir leur rage. Ils insultent ce prêtre, qui ne peut leur répondre; ils raillent grossièrement l'humilité à laquelle il se soumet volontairement.

C'est Talandier, qui devient capitaine, Talandier à qui Paul de Cassagnac ferait lécher les souliers d'un séminariste. Suivant l'usage, on appelle l'éminent évêque d'Angers: Monseigneur. Talandier élève la voix et interrompt l'orateur pour dire:

— « Appelez-le citoyen Freppel. »

L'orateur, quoique républicain, continue d'accorder son titre à l'évêque; on se récrie à gauche:

— Ne regrettez pas, dit l'évêque, d'être un homme bien élevé!

Mais l'orateur n'ose pas affronter davantage l'hilarité de ses amis. Il dit: Monsieur l'évêque, et la gauche d'applaudir.

Un autre député, M. Lockroy, monte à la tribune. Il semble à cet homme d'esprit que l'on n'a pas poussé l'inconvenance et la grossièreté assez loin. Il se remet à l'œuvre. Ses paroles méritent d'être citées. Elles peignent le caractère de l'homme qui les a prononcées et de la Chambre qui les a approuvées:

« M. Edouard Lockroy. — Je vous demande pardon, messieurs, d'intervenir dans

ce débat, mais il me semble qu'il est impossible de laisser passer ici, de laisser étaler à cette tribune par un évêque, par un fonctionnaire, une théorie qui ne tend à rien moins qu'à la négation de la loi concordataire. (Très bien! très-bien! à gauche.) En vérité, j'aurais envie de demander à M. l'évêque d'Angers...

« M. Freppel. — Reproduisez bien cette loi concordataire!

« Voix à gauche. — Vous répondrez, laissez parler.

« M. Edouard Lockroy. — S'il ignore qu'il y a une loi, qui a été passée autrefois entre le gouvernement de la France et la cour de Rome, et qui s'appelle le Concordat, de lui demander s'il n'en a jamais entendu parler? (Rires au centre et à gauche.)

« M. Freppel. — Vous me prenez pour un naïf.

« M. Edouard Lockroy. — Je lui demanderai s'il ignore absolument qu'elle existe et qu'elle a pu exister; et s'il me répond qu'il en a vaguement entendu parler au séminaire, quand il y faisait ses études, je lui demanderai s'il se souvient que cette loi concordataire...

« M. Freppel. — Je proteste contre ce langage! Nous ne sommes pas au Vaudeville, ici! Soyons sérieux.

« M. le président. — Ces paroles peuvent être blessantes pour l'orateur.

« M. Freppel. — Comment l'orateur peut-il dire que je n'ai jamais entendu parler du Concordat? Est-ce sérieux?

« M. Edouard Lockroy. — Monsieur l'évêque d'Angers, si je vous ai blessé en quelque chose, je vous en fais mes excuses.

« M. Freppel. — Vous m'avez blessé en supposant que je n'ai jamais entendu parler du Concordat.

« M. le président. — Il n'était point convenable non plus que vous établissiez entre cette tribune et un théâtre une assimilation qui, je crois pouvoir le dire, est inconvenante. Voilà pourquoi je vous ai interrompu en disant que vos paroles pouvaient être blessantes pour l'orateur.

« M. Freppel. — Comme les siennes étaient blessantes pour moi.

« M. Edouard Lockroy. — M. l'évêque d'Angers, permettez-moi de donner ici un exemple d'humilité chrétienne... (Hilarité à gauche et au centre) et de vous présenter une seconde fois mes excuses, si mes paroles ont pu vous blesser.

« M. Freppel. — Je les accepte! (Rires à gauche.)

« M. Edouard Lockroy. — Il faut avouer, Monsieur l'évêque d'Angers, que, si vous les refusiez, ce serait peu évangélique. (Nouveaux rires.) »

L'*Officiel*, comme le gouvernement dont il est l'organe, écrit monsieur Freppel. Nous avons gardé son texte. Demain, M. Gambetta exigera peut-être qu'on le qualifie d'*Excellence*. L'*Officiel* écrira *Son Excellence* et le fier Talandier, le superbe Lockroy, qui raille si spirituellement l'humilité évangélique de Monseigneur l'évêque d'Angers, donnera de l'*Excellence* à discrétion à M. Gambetta. Il en voudra aussi peut-être.

Le goût des titres et des honneurs, c'est, en effet, la faiblesse particulière de tous ces parvenus insolents, qui toisent et régénèrent bellement une cour et des historographes quand il voyage. Un ministre de la République ne peut traverser une ville, sans que ses agents ne mettent en branle la ville et les faubourgs. Il n'est pas un conseiller municipal qui ne rêve ou ne demande une décoration, pour pouvoir inscrire sur ses cartes: Monsieur X..., chevalier de la Légion d'Honneur. Quand on ne les saque pas, ce préfets ou ministres, ils se vengent avec un acharnement devenu légendaire. Leur vanité fait pitié.

Ils veulent du respect, parce qu'ils sont l'autorité, disent-ils: « C'est nous qui sommes les princesses! » Jamais on n'entendit parler tant du respect qu'on doit à l'autorité que sous la République.

Et ils mettent tout leur courage, tout leur esprit à fouler aux pieds les plus vulgaires convenances. En plein parlement, devant toute la France, devant toute l'Europe, ils font assaut de grossièretés contre un évêque.

On vous en donnera du respect, nos maîtres!

Ministres, préfets et chevaliers de la Légion d'Honneur, on vous traitera plus irrévérencieusement encore que vous ne traitez les évêques. Car, pour vous manifester notre parfait mépris, il nous suffira de rappeler d'où vous venez, ce que vous fûtes, et ce que vous êtes. (*Journal d'Indre-et-Loire.*)

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Tunis, 24 novembre.
Le vice-consul de France à Sfax a communiqué une lettre circulaire à ses collègues, à propos d'un avis du colonel Jamais, annonçant l'arrivée prochaine de la colonne Logerot et déclarant qu'il pourrait être nécessaire d'opérer des razzias chez les tribus insoumises. Le vice-consul engage les représentants des puissances étrangères à prévenir leurs administrés d'avoir à mettre leurs troupeaux en sécurité pour qu'ils ne soient pas confondus avec ceux des dissidents.

Tous les représentants étrangers ont remercié le consul français de cette prévenance, excepté l'agent consulaire italien qui a demandé au gouverneur tunisien s'il peut fournir une escorte suffisante aux propriétaires italiens et s'il garantit la sécurité des personnes s'aventurant dans l'intérieur, déclarant que dans le cas contraire il rend le gouvernement tunisien seul responsable de ce qui pourrait advenir.

Ce matin, un convoi de 80 convalescents a quitté l'ambulance de la Manouba; ces militaires vont rentrer dans leurs familles.

Les troupes d'Ali-bey sont rentrées aujourd'hui. Les soldats sous le commandement du général Ben-Turkia ont défilé devant Ali-bey. Jusqu'à leur licenciement, ces soldats camperont dans la caserne de l'artillerie. Le général Lambert passera de-

Madeleine et pour son fils.

— Ce soir, conclut-il, à six heures, la locomotive jette son coup de sifflet... et Pierrot, d'ici là, va me faire voir les curiosités de Mulhouse... à commencer par les cités ouvrières. Voilà de ces monuments qui doivent nous intéresser, nous autres.

Le lendemain matin, on était à Paris.

Ce ne fut pas chose facile que de modérer l'impatience de Madeleine et la contraindre à prendre quelques instants de repos.

— Quand je vous atteste que ce n'est que pour midi, répétait Barnabé. Nous avons le temps. Je reviendrai vous quêrir entre dix et onze.

Et, sans rien vouloir entendre, il s'enfuit, la laissant avec Petit-Pierre dans la chambre d'honneur réservée pour eux à son auberge.

Lorsqu'il reparut à l'heure dite, Madeleine était prête.

— Où allons-nous? demanda-t-elle.

— Déjeuner, répondit-il, rue Jean-Jacques-Rousseau. Laissez-vous conduire, la bourgeoise!... Et d'ailleurs, Petit-Pierre a faim, lui... Pas vrai, Pierrot?... Il ne voudra pas me faire l'affront d'un refus... C'est moi qui régale!

Madeleine commençait à comprendre que Barnabé avait son plan. Elle accepta le bras qu'il lui offrait.

Il est peu de personnes qui ne connaissent l'entrée principale de la direction des postes. Presque

en face se trouve un marchand de vins, quelque peu restaurateur. La salle à manger est à l'entresol. Barnabé avait retenu une table auprès du vitrage. Il y fit asseoir ses deux invités; et par l'entrebâillement des rideaux, leur désignant la porte monumentale qui s'élevait vis-à-vis, et dont on dominait parfaitement tous les abords.

— Voilà mon observatoire, murmura-t-il en clignant de l'œil. Êtes-vous fâchée d'être venue?... Nous sommes comme qui dirait aux premières loges!

Puis, à haute voix:

— Garçon, des huîtres! Petit-Pierre n'en a jamais goûté... Je veux avoir l'étranne de lui en offrir.

A peine M^{me} Michaud toucha-t-elle au menu commandé par l'amphitryon. Ses yeux ne quittaient guère le vitrage.

— Patience! dit Barnabé, il n'est pas encore l'heure, et notre homme est ponctuel comme le canon du Palais-Royal... Tenez! voyez-vous, au fond de la cour, côté gauche, ces deux mots: *Poste restante*... Oh! nous le verrons entrer; nous aurons tout le temps de gagner du terrain. On fait queue là-dedans. Toujours foule au guichet. Des étrangers, des mystérieux, beaucoup de dames et de demoiselles voilées, calfeutrées. Leur correspondance reste ignorée des papas et des maris.

Comme on prenait le café, midi sonna.

— Attention! fit Barnabé, voici le moment!

Il solda la carte, et, non moins anxieux que ses convives, ne songea plus à regarder aussi que le trottoir d'en face.

Cinq minutes s'écoulèrent... dix minutes... L'horloge tinta le quart... Gandoin ne paraissait pas.

— Il est en retard! murmura la voix inquiète de Barnabé. Se douterait-il qu'on le surveille? Aurait-il changé d'heure?

Puis, après une nouvelle attente:

— Jarnigoi! Si je vous avais fait venir pour rien! si nous étions dépistés! S'il nous échappait encore!

Mais tout à coup, changeant de visage, avec un élan de joie dissimulé sous une narquoise grimace:

— Non! Le voici! Pinocé, mon bonhomme!

Gandoin venait d'apparaître à l'angle de la rue Verdelot.

Ce n'était plus le piètre recors, sordide et râpé, d'autrefois; il portait maintenant l'habit de tout le monde, mais conservait quand même cet air misérable et hargneux, cette façon de regarder en dessous, cette démarche oblique qui le faisait ressembler à quelque bête fauve en quête d'une proie. Avant de s'engager sous la petite porte qui flanque la grande, il se retourna plusieurs fois, jetant en arrière, en avant, le coup d'œil circonspect du malfaiteur qui ne veut être vu de personne.

Puis, d'un pas rapide, impatient, il traversa la

cour, et disparut dans le bureau restant.

— Dame Madeleine, dit alors Barnabé, suivez-moi!

Il descendit l'escalier, passa de l'autre côté de la rue, franchit sans hésitation le portail.

— Mais, observa Madeleine, si nous entrons là, dans ce même bureau...

— Non! l'interrompt-il en obliquant vers la gauche, non pas... dans celui-ci: *Affranchissements, valeurs déclarées*... Il y a toujours du monde aussi... Voyez plutôt.

Par la porte que venait d'ouvrir son guide, la veuve de Jean Michaud aperçut une dizaine de personnes groupées autour du guichet.

— Feignons d'attendre, s'expliqua Barnabé, regardons par la fenêtre.

La fenêtre donnait sur la cour.

— Il va passer là, tout près, acheva-t-il, et rien qu'à son allure, nous jugerons bien s'il a reçu la lettre... C'est mon second observatoire... Attention!

Tous les trois se plaçant de façon à ne pas être aperçus du dehors, mais à ne rien perdre de ce qui pouvait s'y voir, attendirent.

(A suivre.)

main une revue des soldats tunisiens et choisira ceux qui doivent rester au service du Bey.

Samedi dernier, Bou-Amena a fait sa soumission au général d'Aubigny avec une fraction des Ouled-Aoun.

Lundi dernier, les Ouled-Ayar ont attaqué le village de Zeufour qui avait fait sa soumission. Ils ont été repoussés.

L'OASIS DE GAFSA.

L'oasis de Gafsa, que viennent d'occuper nos troupes, sous les ordres du général Saussier, est la plus belle et la plus fertile de tout le Sahara tunisien. Elle s'étend, dit le *Journal des Débats*, à une soixantaine de kilomètres au nord du plus important des chotts qu'on a proposé de transformer en une mer intérieure, la Sebka-el-Gafsa, et se trouve à deux cent quarante kilomètres au sud-ouest de Tunis.

La population de l'oasis est évaluée à plus de 4,000 habitants. La ville même de Gafsa occupe un plateau entouré de trois côtés par des montagnes et défendu par une kasbah ou citadelle, grand carré en pierre, irrégulier, flanqué de tours, qui date du troisième siècle.

Les maisons de Gafsa sont construites en briques et en troncs de palmiers, ou simplement en terre. Beaucoup tombent en ruines. Il y a cinq mosquées, dont la principale, Djemaa-el-Kebir, se fait remarquer par un joli minaret élancé, de style mauresque.

Gafsa est l'ancienne Capsa de Numidie, dont parle Salluste. Jugurtha la fortifia et y cacha ses trésors. Marius, vainqueur du roi de Numidie, la détruisit, ainsi que ses remparts auxquels on attribuait une origine mystérieuse.

Le caïd de Gafsa, qui gouverne toute l'oasis et le pays des dattes ou Beled-el-Djerid tunisien, habite une maison mauresque élevée sur les ruines d'anciens thermes romains seuls débris, avec une porte romaine, de l'antique Capsa. Ces thermes sont alimentés par trois sources, dont les eaux en se répandant forment une véritable rivière qui va féconder l'oasis dont la principale richesse consiste en dattiers.

On soigne ces arbres avec autant d'intelligence que dans la belle plaine d'Elche, près d'Alicante. Les dattiers sont plantés à deux mètres l'un et l'autre en files parallèles à la direction des canaux d'irrigation. Ils atteignent à Gafsa des proportions énormes, et donnent, outre le fruit que l'on exporte, des palmes avec lesquelles on fabrique divers objets, tels que cordes, nattes, paniers. La forêt de palmiers de Gafsa procure au Trésor tunisien un revenu annuel de plus d'un million de francs.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 novembre.

La Bourse débute en grande faiblesse, le 3 0/0 retrouve seul à la fin un niveau meilleur, il gagne 10 centimes à 85.30. Quant au 5 0/0, il subit des ventes nombreuses qui l'amènent de 115.90 à 115.60.

La Banque de France est faible à 6.200. Le marché est assez ferme sur le Crédit foncier à 1,715.

La Banque Transatlantique trouve d'assez bonnes demandes à 610, cours d'attente.

On cote sur le Crédit Lyonnais 855, nous croyons que cette valeur vaut mieux que cela. Quant à la Banque Nationale, les transactions s'effectuent aux environs de 670.

Beaucoup de souscriptions en obligations de l'Hypothèque Foncière; là se trouve le véritable placement de tout repos.

La Banque Romaine enregistre des achats suivis à 725, on peut acheter en ce moment, la plus-value est certaine.

Le Crédit Central de Paris fait 555 en attendant des prix plus élevés.

Le Phénix Espagnol atteindra 1,000 fr. avant peu. Bon courant de demandes sur la Banque de Prêts à 560. Les obligations des Messageries Fluviales restent à 288.50; on va de 465 à 475 sur le Malétra.

La Société Générale de Fournitures Militaires, très-ferme, fait 540; bon revenu évalué à plus de 8 0/0, c'est ce qui attire les capitaux.

La Grande Compagnie d'Assurances fait 705; elle tend à s'élever rapidement.

Bonnes demandes en actions Alais au Rhône à 501.25 et à 305 sur les obligations.

La Société Générale de Laiterie se fixe à 650.

Chronique militaire.

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre de la guerre, le conseil supérieur de la guerre, institué par décret présidentiel du 29 juillet 1872, est modifié comme il suit :

Il se compose de :
Le ministre de la guerre, président.
Six maréchaux de France ou généraux de division, membres.
Le chef d'état-major général, membre, rapporteur du conseil.
Un général de brigade, ou un officier supérieur, exerce les fonctions de secrétaire.
Les membres du conseil supérieur de la guerre sont nommés par décret du Président.

Ils se réunissent sur la convocation du ministre de la guerre.

Lorsque le Président de la République, ou le président du conseil des ministres, jugent à propos d'assister aux séances du conseil supérieur de la guerre, ils en prennent la présidence.

Le conseil supérieur de la guerre est consultatif.

Il délibère et émet son avis sur toutes les questions, relatives à l'armée, dont l'étude lui est confiée par le ministre de la guerre.

Les membres du conseil supérieur de la guerre procèdent, en qualité de délégués du ministre, aux inspections spéciales qui peuvent leur être confiées.

Le décret qui accompagne ce rapport constitue ainsi le conseil :

M. le général Campenon, ministre de la guerre, président.

M. le maréchal Canrobert, membre.

M. le général de division Chanzy, membre.

M. le général de division Gresley, membre.

M. le général de division de Galliffet, membre.

M. le général de division Carteret-Trécourt, membre.

M. le général de division Saussier, membre.

M. le général de division de Miribel, chef d'état-major général, membre, rapporteur du conseil.

On écrit de Paris au *Nouvelliste* de Lyon :
« Le nouveau ministre de la guerre a annoncé qu'il allait restituer à l'infanterie les tambours que son prédécesseur avait supprimés, malgré les avis contraire des chefs de corps. »

Le ministre de la guerre, trouvant que les contingents de notre armée en Tunisie sont trop nombreux pour agir contre le petit nombre de combattants arabes, vient de donner des ordres pour faire rentrer en France, le mois prochain, une notable partie de notre corps expéditionnaire. La 8^e brigade de renfort qui devait, d'après les derniers ordres du général Farre, se réunir à Marseille pour la fin du mois, a reçu contre-ordre.

Le ministre de la guerre doit faire connaître à la Chambre la décision qu'il vient de prendre.

On a annoncé que 3 bataillons des 87^e, 119^e et 120^e régiments d'infanterie devant contribuer à la formation d'une 10^e brigade de renfort stationnaient à Toulon depuis le 14 octobre.

Suivant le *Petit Var*, ce renseignement est inexact et voici les faits :

Le 3^e bataillon du 87^e de ligne, en garnison à Lyon, est arrivé à Toulon le 13 octobre; les deux autres bataillons des 119^e et 120^e régiments venant de Dijon sont arrivés le lendemain à Toulon, et ces trois bataillons sont partis le 17 octobre, à cinq heures du matin, sous les ordres du lieutenant-colonel Robillard, sur les transports le *Tarn* et la *Corrèze*.

Ces troupes sont actuellement à Tunis, où elles forment la garnison de la ville, sous les ordres du général Japy.

Depuis lors, aucun autre envoi de troupes n'a été effectué par la marine.

Il est certain qu'une nouvelle brigade de renfort est actuellement en voie de formation, mais si nous sommes bien informés, les bataillons destinés à la 10^e brigade n'ont pas encore été désignés par le ministre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Aristide Nau, de Turquant, élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur, vient de subir avec succès les examens du diplôme d'études de l'enseignement secondaire spécial devant la Faculté des sciences de Poitiers.

UN CHEVAL SANS PAREIL.

Vendredi, M. Dolfus, sous-lieutenant à l'Ecole de cavalerie, montait *Sicambre*, cheval très-difficile, et lui avait fait franchir tous les obstacles du steeple du Chardonnet. Arrivé devant les écuries des escadrons, l'animal s'emballa, et, prenant l'avenue en dehors des lices, franchit l'espace comme le vent.

La route lui était barrée par les grilles du Haras; établies sur un mur de 95 centimètres de hauteur, elles sont formées de liges de fer creux de 27 millimètres de diamètre et espacées de 42 centimètres. Un malheur paraissait imminent, et tous les témoins avaient le cœur serré.

Sicambre ne s'arrêta pas devant si mince obstacle : de toute la vitesse qu'il avait acquise, il heurta avec sa tête la grille avec une violence telle, qu'il fit rompre trois barreaux, faussa les autres et passa à travers, pour continuer sa course effrénée dans les jardins du Haras.

Quant au cavalier, il est resté quelques secondes les bras tendus, collé contre la même grille, puis est retombé quelque peu étourdi. Il n'avait heureusement aucune blessure, et il a pu regagner seul son domicile.

Le cheval avait l'arcade sourcilière gauche fracturée, blessure qui ne présente aucun danger.

Voilà un animal qui a la tête dure et les flancs solides. Il n'est pas étonnant qu'on n'ait jamais pu le dompter.

De même que dans notre région, une forte bourrasque n'a cessé de régner l'avant-dernière nuit sur Paris et la banlieue.

Le nombre des cheminées renversées est considérable, et le chiffre des ardoises arrachées des toits par le vent est énorme. Beaucoup de volets des étages supérieurs sont tombés sur la voie publique.

Un grand nombre de marabouts qui se sont rendus aux Halles centrales sont restés en détresse. Quelques trains de voyageurs sont arrivés à Paris avec un retard variant de quinze à vingt minutes. Des arbres ont été déracinés dans la campagne.

Dans les quartiers où des constructions nouvelles se font, des échafaudages ont été descellés, des clôtures ont été brisées, sans toutefois causer de graves accidents de personnes.

ANGERS.

Samedi, comparait, devant le tribunal correctionnel d'Angers, M. Pénot, curé de Saint-Jacques. Cet ecclésiastique était accusé de critique et censure contre le gouvernement établi. Le tribunal a rendu le jugement suivant :

« Le tribunal, attendu qu'il ne résulte ni de l'instruction, ni des dépositions entendues à l'audience, que l'abbé Pénot ait prononcé aucune critique contre le gouvernement, le renvoie des fins de la plainte, sans dépens. »

TOURS.

M. le préfet d'Indre-et-Loire vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, M^{me} Daunassans, qui a succombé, samedi matin, aux suites d'une longue et douloureuse maladie.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 28 novembre 1884.

RIGOLETTO

Grand opéra en 4 actes, paroles de Scribe, musique de VERDI.

Distribution : le duc de Mantoue, MM. Leroy; Rigoletto, Yrac; Sparafucile, Lamarche; Monterone, Grondard; Borsa, Vernon; Cefrano, Pascaud; Marcello, Demon; un huissier, De Gasq; Gilda, M^{me} Arnaud; Madeleine, Guérin; la comtesse, Hugot; Joanna, Moine; un page, Bourgain. — Seigneurs, dames, pages, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSEILS D'HYGIÈNE. — Coupez-vous de temps en temps les ongles des pieds; ceux des petits doigts par propreté, et ceux des pouces par prudence. Les personnes qui ne taillent jamais ces derniers ou les taillent trop rarement, s'exposent en effet à un accident toujours très-douloureux et parfois grave, que les savants appellent

Ponyaxis, et le vulgaire *ongle incarné* ou *rentré*. Je conseille en outre de se servir de ciseaux pour cette opération et de couper l'ongle carrément, sans trop en arrondir les bords. *Un vieux médecin.*

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 27 novembre 1884.

Versements de 88 déposants (25 nouveaux), 12,279 fr. » c.

Remboursements, 9,472 fr. » c.

TOLMER & Co, Imprimeurs-Éditeurs, 3, rue de Madame, Paris.

JOURNAL DES

CONNAISSANCES UTILES

LA FAMILLE, L'ÉCOLE, LA FERME, L'ATELIER
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS
20 pages de texte ornées de nombreuses gravures inédites
Arts et Métiers — Recettes, Procédés et Formules — Enseignement — Agriculture — Horticulture — Voyages — Application des sciences chimiques, physiques et industrielles.

Le Numéro : 30 centimes

ABONNEMENTS : Paris. Un an : 14 fr. — Six mois : 7 fr. 50.
Départements : Un an : 15 fr. — Six mois : 8 fr.
Les 4 volumes des *Connaissances Utiles*, formant 1,500 pages et 450 gravures, 46 fr. au lieu de 28 fr.
Envoyer 1 fr. 25 en sus pour port.

Prime du Journal aux Abonnés d'un an

LA CONQUÊTE DU GLOBE

LA DÉCOUVERTE DES PÔLES

Par Ch. HERTZ

Un splendide vol. gr. in-8 de 470 pages, orné de 160 gravures et cartes. Reliure riche, tr. dor. 3 fr. au lieu de 4 fr. 50 cent. en sus pour port.

Envoi d'un numéro spécimen contre 30 centimes.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, algèbres, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PÉREZ, instituteur à Eyranças (Haute-Vienne).

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, eu prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODRET, propriétaire-gérant.

PHARMACIE NORMANDINE

11 et 13, Rue Saint-Jean, SAUMUR

La plus vaste, la plus ancienne et surtout la PLUS CENTRALE de la ville.

Les prix de cette maison, eu égard à la qualité supérieure des produits qu'il faut toujours considérer en pharmacie, défient toute concurrence.

DÉPOT EXCLUSIF DES SPÉCIALITÉS SUIVANTES :

PRODUITS toni-nutritifs du docteur Defresne.

SPASALGIQUE MARÉCHAL, contre les névralgies.

ROB LECHAUD, dépuratif du sang.

ELIXIR MICHEL, contre les rhumatismes.

POMMADE BERTINOT, contre les cors.

OUATE du docteur Patisson, contre les douleurs.

PILULES SUISSES, contre la constipation.

SEL BROCHET, contre les engelures.

On trouve également toutes les autres SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES et toutes les EAUX MINÉRALES Françaises et Etrangères.

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC

Le Jeudi 1^{er} Décembre 1881

O U V E R T U R E

DE LA

GRANDE PHARMACIE CENTRALE DE SAUMUR

Droguerie, Herboristerie

Ancienne Maison A. PIE fils et Raoul FEIGNOUX

Rue de la Tonnelle, 27, Saumur

E. D'HUY, PHARMACIEN

Entrepôt de toutes les Spécialités pharmaceutiques, Produits chimiques pour les Arts, Eaux minérales françaises et étrangères, Bandages et Articles d'Orthopédie, Accessoires de Pharmacie.

REMISE TRÈS-IMPORTANTE

Sur toutes les Spécialités et Préparations Pharmaceutiques.

A CÉDER

DE SUITE,

UN FONDS DE CHARCUTERIE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE BELLE MAISON

Située à Saumur, rue du Temple, 34,

Occupée autrefois par M. Voisin. Remise, écurie, cave et autres servitudes.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (733)

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue du Temple, n° 21.

S'adresser à M^{me} RENAUDIN, même rue, 19. (729)

A VENDRE

UNE JUMENT BAÏ, pur sang, de cinq ans.

Voir origine chez M. RAIMBAULT, maréchal-ferrant, à Saumur. (666)

AVIS

LES MAGASINS DE LA CLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poulmons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poulmons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLIERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

O U V E R T U R E

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — **Repassage à neuf.** Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

INHALATEUR-CIGARE B^t S. G. D. G.
DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de
GOUDRON

Soul mode pratique et rationnel.
Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris-1878.

DÉTAIL
dans les principales Pharmacies

Très efficace contre les Oppressions, Enrouements, Asthme, Laryngites chroniques, etc. Excellent préservatif en temps d'épidémie. Utilité aux faibles de tabac désireux de se corriger. Indispensable aux Chanteurs, Orateurs, Avocats.

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Camphre.

PRIX DE L'ÉTOI BERTHELMAN GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS
POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur **MAGNES-LAHENS** Pharmacie de 1^{re} classe **TOULOUSE** (H. G.)
envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. E. BAROUD, pharmacien.

Saumur, imprimerie de P. GODBT.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné

LE MAIRE